



HAL
open science

Vieillissement des espaces ruraux et engagements politique et social

Isabelle Mallon, Catherine Gucher

► **To cite this version:**

Isabelle Mallon, Catherine Gucher. Vieillissement des espaces ruraux et engagements politique et social. Journées d'études "L'âge et le pouvoir en question", Sep 2007, Paris, France. pp.105-118. halshs-00371322

HAL Id: halshs-00371322

<https://shs.hal.science/halshs-00371322>

Submitted on 27 Mar 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vieillesse des espaces ruraux et engagements politique et social

8 mai 2007.

Isabelle Mallon, MCF, Université Lyon II, GRS.

e-mail : imallon@club-internet.fr ou Isabelle.Mallon@univ-lyon2.fr

Catherine Gucher, MCF, IUT2, Université Pierre Mendès France, Grenoble ;UMR PACTE et Centre Pluridisciplinaire De Gérontologie.

e-mail : catherine.gucher@wanadoo.fr ou catherine.gucher@iut2.upmf-grenoble.fr

Vieillesse des espaces ruraux et engagements politique et social

Trois années de recherche sur le thème « vieillir en milieu rural : chance ou risque de vulnérabilité accrue ? » dans le cadre d'un appel d'offre du GIS Institut de la longévité et du vieillissement nous ont amenées à analyser tout à la fois l'intégration sociale des retraités en milieu rural isolé vs nature et formes des liens sociaux entretenus mais également toutes les dimensions de leur investissement dans la vie sociale. Cette recherche s'est concentrée sur des milieux ruraux – canton de Montpezat sous Bauzon en Ardèche et communauté de communes de Guéret dans la Creuse- pouvant être qualifiés aux termes des classifications INSEE, comme isolés ou profonds, c'est-à-dire présentant une faible densité de population, un éloignement marqué des pôles urbains et un enclavement certain. Nous avons privilégié dans un premier temps une approche ethnographique, partant à la découverte, par l'immersion, l'observation et les rencontres informelles, des aspects géographiques, climatiques, culturels et humains de ces territoires. Dans un deuxième temps, nous avons procédé au choix des 12 personnes sur chaque territoire avec lesquelles nous avons conduit des entretiens de type récits de vie, réitérés, trois fois sur toute la durée de la recherche. A partir de critères prédéfinis –âge, sexe, professions antérieures, lieux de vie (bourg, hameau ou maison isolée), durée de vie sur le territoire-, nos échantillons ont été constitués soit par une sollicitation directe de personnes repérées dans l'espace public, soit par l'entremise des secrétaires de mairie ou de personnalités locales, membres d'associations par exemple.

Ce travail nous permet aujourd'hui de questionner la définition, couramment retenue, de l'engagement. En effet, l'engagement nous semble, provisoirement, devoir être entendu comme « une participation active, par une option conforme à ses convictions profondes, à la vie sociale, politique, religieuse ou intellectuelle de son temps »¹. Cette définition large nous paraît opératoire car elle ne limite pas l'engagement à un domaine particulier, et notamment pas au domaine politique, élargissant de fait la question de la participation à la chose publique hors d'une sphère conçue comme étroitement politique mais aussi parce qu'elle permet de prendre en compte la dimension subjective de cet engagement, qui nous semble indispensable pour rendre compte de certains engagements, moins institutionnalisés, donc moins immédiatement accessibles à l'observation. En effet, certaines pratiques de sociabilité par exemple, ou de voisinage s'apparentent à des engagements vers autrui, au sens moral du terme, c'est-à-dire comme promesse tenue, comme fidélité attestée, sans qu'elles soient répertoriées comme des engagements au sens commun du terme.

Par ailleurs, ce travail nous offre les éléments autorisant une remise en cause des perspectives qui font du vieillissement un processus linéaire de « désengagement » entraîné par des déficits de plus en plus nombreux, que la personne âgée se révèle incapable de compenser.

L'analyse nous montre qu'il y a plus de continuité que de véritable rupture entre engagement et participation, et que c'est précisément l'interprétation qui en est faite par les personnes âgées qui permet de les distinguer. D'un point de vue méthodologique, nous adoptons donc le point de vue des personnes vieillissant en milieu rural, en le situant dans les configurations sociales singulières dans lesquelles il est construit.

1. Les formes de l'engagement :

1.1. Une participation à la vie locale très contrastée.

La participation à la vie locale, politique et sociale, apparaît très contrastée dans notre échantillon : si l'on considère les relations et les activités présentes des 24 personnes enquêtées, un peu plus de la moitié (13), également réparties entre l'Ardèche et la Creuse, ne

¹ Définition du portail lexical du CNRTL (Centre national de ressources textuelles et lexicales).

participent que très marginalement à la vie locale, à ses manifestations exceptionnelles comme à ses événements plus routiniers. Ces personnes se tiennent en particulier en retrait des lieux formels d'animation de la vie de leur commune. Leur vie quotidienne se déroule dans les limites, parfois très étroites, de l'espace domestique et du voisinage, franchies lorsque le réseau familial ou le voisinage peuvent être activés pour sortir de chez soi. Même si quelques paroles font sentir l'ennui qui guette parfois ces vies repliées sur l'intimité, les justifications des refus de s'engager reposent sur le confort du foyer, lieu de sécurité et de bien-être. « *Maintenant pour jouer [aux cartes] on perd un peu de vue, on est sourd, alors, je suis bien chez moi, on n'a pas froid, on est bien* » (monsieur M. L., 80 ans, ancien exploitant agricole). L'important est de se tenir au courant de ce qui se passe dans le village : les journaux, auxquels les personnes sont abonnées, ou qu'un voisin ou un enfant leur apporte régulièrement, et les quelques visites qu'ils reçoivent, y suffisent. La participation à la vie locale est conçue essentiellement comme l'assistance à des manifestations exceptionnelles, à des animations saisonnières, à des fêtes organisées par « des jeunes », réunis ou non en association. « *[Vous participez à la vie locale ?] Un peu mais, je suis pas bien leste, mes enfants me mènent quand il y a quelque chose, en voiture. [Par exemple ?] Quand il y a une fête quelque part. [Ça arrive souvent ça ?] De temps en temps, mais on sort pas beaucoup, on n'est jamais bien sorti* ». (madame C., 75 ans, hémiplegique, épouse d'agriculteur, Ardèche). Il faut cependant distinguer parmi les personnes qui participent peu, celles qui ne se sont jamais investies dans la vie locale, et celles qui s'en sont progressivement désengagées, au fil d'un vieillissement qui réduit l'espace de vie à l'espace privé.

Parmi les 10 personnes qui ne se sont jamais investies dans les institutions formelles de la vie locale ou de manière plus informelle dans l'organisation d'événements locaux, 9 ont toujours vécu dans le « pays », voire dans la commune, ou même dans la maison, dans lesquels elles habitent aujourd'hui. Les contextes d'habitat (en hameau) freinent d'ailleurs la participation à la vie sociale : « *Et moi j'ai pas mon permis, c'est la ruine d'une femme, ça* ». Presque tous sont d'anciens « petits cultivateurs », qui ne se sont pas non plus investis syndicalement pour la défense de leurs intérêts professionnels. Les deux femmes qui ne sont pas agricultrices sont issues de milieu populaire. La vie de ces personnes s'est organisée autour du travail, ou des travaux domestiques pour les femmes. La retraite est conçue dans la continuité de la vie professionnelle, et s'organise autour des travaux des champs, ou du jardinage, qui les a remplacés, des quelques bêtes que les retraités continuent à garder, de la chasse ou de la pêche pour quelques uns, des travaux domestiques pour les femmes qui peuvent encore les assumer. Le refus de s'engager ou de sortir s'inscrit donc dans la continuité d'une vie marquée par **l'auto-suffisance**, qui laisse de loin en loin une place aux loisirs, mais se refuse à un engagement politique ou à une participation sociale plus fréquente, plus régulière, bref, plus contraignante. Cette absence ou ce refus d'engagement formel dans la vie de la commune ne s'accompagne pas d'un sentiment d'exclusion de la vie sociale : au contraire, ces personnes se sentent parfaitement intégrées, chez elles, dans les territoires enquêtés, en particulier en raison de filiations depuis longtemps inscrites dans le pays. C'est l'enracinement dans un territoire qui rend aussi superflue la démonstration active de l'intégration au lieu par des investissements politiques ou sociaux forts dans la vie de la commune.

Pour certaines personnes, la participation à la vie locale est encore freinée par la survenue de handicaps ou par la disparition du conjoint. Il s'agit là des personnes les plus âgées de l'échantillon, puisqu'elles sont toutes âgées de plus de 83 ans. Mais c'est moins leur âge biologique qui importe, que l'usure du temps, subjectivement ressentie, à l'occasion d'une fatigue plus prononcée, de l'entrée en institution, de la mort du conjoint.

Le reste des enquêtés participe de manière beaucoup plus nette à la vie sociale et locale. Cette participation peut-être qualifiée de « moyenne » pour 4 d'entre eux : il s'agit de personnes

engagées dans une association qui assistent aux réunions de manière régulière, sans y prendre de responsabilités. Si l'adhésion à cette association leur permet de structurer leur temps, de s'occuper, elle ne résume pas à elle seule leur participation à la vie sociale. En effet, ces enquêtés insistent beaucoup sur les coups de main bénévoles qu'ils donnent à l'occasion des événements exceptionnels de la vie du village, sur leur rôle dans l'animation de la vie communale ou dans l'aspect du village. Les demoiselles T. (2 sœurs de 64 et 70 ans, commerçantes en mercerie, Ardèche) vont ainsi deux fois par semaine jouer aux cartes à « la montagnarde », le club de retraités du village. Surtout, alors qu'elles ne mentionnent pas leur commerce dans leur contribution à l'animation de la vie locale, elles insistent sur l'aide dans l'organisation du loto, ou dans le fleurissement du village. « *[Vous participez, un peu, à la vie locale ?] ah oui, oui, eh bien, par exemple, il y a le village fleuri, il faut s'occuper d'arroser les fleurs, voyez alors on arrose les fleurs avec la dame d'en face, on va arroser les fleurs* ». Ce sont donc des personnes, qui, pour avoir toujours vécu dans le pays, ou en être originaire, sont en relation avec des personnes extérieures à leur plus proche voisinage ou à leur famille, et manifestent une ouverture à autrui, une disponibilité à la rencontre et à l'échange.

Enfin, un troisième groupe d'enquêtés se détache : les personnes fortement impliquées dans la vie locale, soit par l'inscription dans des équipes municipales, soit sous un mode associatif, soit de manière plus informelle encore. Ces personnes manifestent ainsi un engagement, politique ou social, dans la vie locale (et souvent au-delà d'elle). Par forte implication, nous entendons l'adhésion à plusieurs associations, ou la prise de responsabilités associatives ou municipales, mais également une solidarité forte avec des voisins ou des personnes de la commune. Ainsi, sur les 7 personnes engagées dans la vie locale, 4 sont élues au conseil municipal (2 sont maires), et 3 sont impliquées dans la vie associative de leur commune ou de leur département, par une inscription dans plusieurs associations. Enfin, pour les personnes en couple, on observe un redoublement de l'engagement : si l'un est engagé, l'autre l'est également. Ce double engagement prend la forme soit d'une répartition des engagements, l'un des conjoints se dédiant au conseil municipal quand l'autre prend en charge un travail associatif, soit d'un soutien de l'un des conjoints, qui épouse (*littéralement*) les engagements de son compagnon. L'un des conjoints est alors beaucoup plus engagé, formellement, que l'autre : mais au fil du discours, elle reprend les investissements de son époux à son compte, fondant les actions de l'un et de l'autre dans une activité conjugale. « *Mon mari en a encore une, importante, actuellement, c'est le Rotary. Et cette année, il est président, sur Aubenas-Vals. [Sur Aubenas ?] Alors voyez, donc... les repas le soir, et autres... on est toujours, on est toujours sur la route ! [rires] [...] Parce que, je vous dis, on fait partie d'un tas de trucs. Ici aussi, à Aubenas, on fait partie d'un truc de retraités, qui s'appelle « les relais Malakoff » ; mais à l'UNRPA, il est au conseil d'administration. Alors justement, on les voit beaucoup tous ces gens-là* ».

L'examen de la participation à la vie locale semble, si l'on ne retient parmi nos enquêtés que leurs pratiques actuelles, consacrer les théories du désengagement aux âges élevés : c'est une bien faible proportion des personnes âgées qui s'engage sur les deux territoires enquêtés. Pour autant, l'avancée en âge n'est pas le seul motif du désengagement ou de la moindre participation à la vie sociale : c'est parfois la transformation du pays par le renouvellement de sa population qui entraîne une désaffection de certaines associations ou institutions. Ainsi monsieur L. et madame H. (Ardèche) ne vont plus aussi souvent qu'avant au club de l'UNRPA : « *madame H : Alors, parce que... qu'est-ce qu'elle disait, qu'ils voulaient faire ? Ils voulaient pas faire... je sais pas qu'est-ce qu'elle disait, des... non, pas des bals... des... qu'est-ce qu'elle disait ?... [monsieur L : Et si, même... maintenant, ils font le thé dansant, et...]* madame H : *Oui, tandis que nous, on... ça se faisait pas... [monsieur L : Ça... ça a changé. Même ceux qui ont juste plus de... 70 ans, qui me disent que maintenant, ça les intéresse presque plus]* ». Et, à l'inverse, une dynamique d'engagement peut être impulsée plus tardivement, en lien avec ce renouvellement de la population : madame B. (Ardèche), qui n'a jamais tellement participé à la vie locale, se contentant d'élever honnêtement ses trois enfants, est depuis deux ans une des organisatrices du pique-nique annuel de l'Herm, initié

par une résidente nouvellement installée : « elle était venue un jour, ça fait quatre ans elle me dit, « on a calculé quelque chose avec mon mari, est ce qu'on pourrait pas faire un rassemblement l'été, un petit pic nic sur la petite place ». Chacun apporte quelque chose, se rassembler, j'ai dit pas de problème et puis tout le monde a dit d'accord, puis l'année d'après, la pauvre, elle est tombée malade, elle était jeune, quarante trois ans, alors on est allé demander à sa maman, demander si on pouvait faire ce rassemblement alors elle nous dit « si si si si, il faut le faire, elle l'avait créée, il faut le faire ». et puis l'année dernière elle est décédée, avec mon mari, on l'a fait. Cette année, je pense qu'on va bien le faire aussi, ... » La relation entre âge et désengagement ou retrait de la vie publique est loin d'être linéaire. Par ailleurs, la limite entre participation sociale et engagement est difficile à établir de manière ferme. Ce sont alors les trajectoires des individus, et la forme de leurs implications antérieures dans la vie locale, mais également les revendications subjectives d'engagement qu'on peut lire dans leurs discours, qui amènent à les considérer comme des engagés plus que comme de simples participants à la vie sociale.

1.3. Des engagements multiformes et d'intensité variable²

1.3.1. Des engagements variés et souvent cumulatifs.

Les engagements dans la vie sociale ou politique (14 des 24 enquêtés) se déclinent selon les grands domaines d'intervention dans la vie sociale, le politique (dont la forme exclusive est l'engagement municipal), l'associatif et le syndical. L'engagement municipal est le plus représenté dans l'échantillon puisqu'il concerne ou a concerné 11 personnes ; mais l'engagement associatif représente 10 personnes. En revanche, l'engagement syndical est nettement plus faible et ne concerne que deux agriculteurs, adhérents à la FDSEA. On observe donc bien souvent des cumuls, en particulier de l'engagement municipal avec un autre engagement, syndical ou associatif. Ce cumul permet par ailleurs de se replier sur l'un quand l'autre déçoit ou devient trop pesant. Enfin, ces engagements concernent plus souvent des hommes que des femmes : 4 femmes sur 9 seulement exercent des responsabilités contre les deux tiers des hommes (10 sur les 15 de l'échantillon).

On distingue nettement dans le discours des personnes âgées les participations un peu lointaines à des associations, par le biais d'un soutien financier, ou d'une simple adhésion et les engagements structurants de la vie quotidienne. Cependant, dans la majorité des discours, ce sont les engagements à l'échelon local qui sont mis en avant : il est paradoxal de constater que les engagements locaux, souvent *invisibilisés* dans la vie politique voire dans la littérature sur la participation politique³, sont au contraire mis en lumière par les personnes âgées, dont les engagements à d'autres échelles (nationales ou internationales, par le biais d'associations) passent inaperçus, parce qu'ils ne donnent pas lieu à des pratiques régulières.

1.3.2. Du travail utile à la trop lourde charge : l'usure de l'engagement

Pour les personnes fortement impliquées, l'engagement est un travail au long cours. Il est continu, non seulement parce qu'il donne lieu à des activités régulières d'organisation de la vie sociale locale, mais aussi parce qu'il suppose l'entrée dans un statut, dans un rôle (en particulier pour ceux qui exercent des fonctions municipales). Cet engagement est alors défini par nos enquêtés comme un véritable travail. S'engager dans la municipalité ou dans une activité associative fournit une opportunité pour structurer le quotidien à la retraite, et au-delà donner un objectif, voire un sens, à la vie. Ces engagements pourraient presque être constitués comme une deuxième carrière, au sens de carrière seconde, à la fois postérieure à la vie professionnelle, et moins intense, moins prenante. « Moi, j'étais en retraite, bien sûr, mon mari était décédé. (...) On était encore trop jeune à cette époque-là, et pas assez jeunes pour faire un emploi quelconque, quoi, et trop jeune aussi pour entrer déjà dans cette vieillesse qui... arrêtés, plantés, quoi, à

² Dans la suite du texte, l'analyse porte non seulement sur les engagements actuels, mais également sur les engagements antérieurs des personnes enquêtées, à propos desquels nous disposons souvent de discours riches.

³ A ce sujet, cf. S. Pennec, 2004

regarder on ne sait quoi.», (madame B., 96 ans, ancienne membre du bureau de l'UNRPA, ancienne adjointe au maire de Montpezat). Monsieur D. (retraité installé en Creuse) insiste également sur le travail que représente son engagement associatif : « moi je suis vice président du cyclo-club de Bonnat, sinon je veux pas faire partie de trop de trucs, déjà le cyclo-club me prend pas mal de temps, les réunions et tout, quand il y a les courses, comme on organise des courses et tout. [...] [Ca consiste en quoi d'être vice président ?] C'est suppléer le président, là on a une randonnée le 23 juillet, je m'occupe de faire les affiches, de m'occuper des panneaux pour mettre sur le bord des routes... Je m'occupe aussi des invitations, parce que l'année dernière j'ai lancé de faire un repas, juste les gens du club plus ceux qui aident, l'année dernière ça a bien marché, cette année la secrétaire, elle m'a dit : tu peux envoyer les invitations.... Et puis là j'ai du boulot, j'ai ça à m'occuper ».

C'est par leurs réalisations que les personnes âgées attestent du travail qu'elles ont accompli : la grande semaine de manifestations-expositions sur la vie rurale d'autrefois à Montpezat, pour monsieur E. ; les transformations du village pour madame C. Mais le travail d'engagement est tout autant un travail relationnel sur lequel les deux maires de l'échantillon insistent particulièrement : « depuis 2 jours, j'ai des voisins qui se battent le soir, ils m'ont tenu la moitié de la nuit, c'est le maire qu'on appelle, c'était des voisins, hier c'était orageux, je crois que ça les avait... [...] c'est bien comme dans toutes les petites communes, il y a ça et les oppositions, il y a des gens qui sont plus(...) Alors y à qu'à les calmer, y a que ça à faire... » (monsieur A). Et c'est bien ce travail qui finit par peser, tant dans ses dimensions techniques que dans la régulation des relations sociales qu'il impose, ou dans l'exposition aux critiques qu'il entraîne. « Les lois sont de plus en plus compliquées, enfin, bon, les affaires à régler... » (monsieur A.). Le désengagement devient nécessaire lorsque l'engagement ne prend plus « beaucoup » mais « trop » de temps, et que sa propre contribution apparaît disproportionnée par rapport aux bénéfices qu'on en retire. « j'en ai un peu ras le bol, je suis que conseillère, mais j'ai pris que 2 ou 3 syndicats à représenter donc ça va, c'est pas tellement passionnant dans un petit village comme ça, je suis présidente aussi du comité des fêtes, ça commence à peser aussi, quand j'avais mon ancien boulot, ça allait j'avais une routine, tandis que maintenant on appelle à droite, à gauche, on m'appelle des fois pour 2, 3 heures alors c'est un peu déboussolant » (madame D.). Au lexique de l'activité se substitue celui du fardeau, de la charge. « Ça me plaisait, moi, de m'occuper ; j'avais pris les lois sociales, ça me plaisait de m'occuper, de m'occuper des autres, quoi. Mais, ça me faisait trop de travail, parce que là... des réunions qui duraient jusqu'à 8 heures... Et puis après, il fallait que je fasse aussi des réunions à l'UNRPA. On arrive à un âge, où on est obligé de choisir, quand même, parce que... malgré la volonté que l'on a, eh ben, quand même le corps suit pas » (madame B). Sont alors préférées des formes d'engagement plus discrètes, en dehors de structures formelles, qui reposent essentiellement sur une fidélité à soi-même et à la promesse implicite faites à ceux dont on se sent responsable, auxquels on se sent subjectivement lié. Là encore, ce n'est pas l'âge en tant que tel qui préside au désengagement : les personnes de l'échantillon qui se désengagent le font d'ailleurs à des âges très différents. Si la fatigue est ressentie plus durement au fur et à mesure qu'on prend de l'âge, l'usure d'engagements longs, qui se transforment et dont l'intensité est difficile à maintenir sur la durée, est également en cause dans les décisions de réduire sa participation à la vie locale. Le sens que les personnes âgées confèrent à leurs engagements permet également d'analyser de manière plus fine les dynamiques d'engagement et de désengagement des retraités et personnes âgées en milieu rural.

2. Le sens des responsabilités.

Les formes diversifiées d'engagements précédemment analysées nous invitent à examiner finement le sens conféré par les individus à ces pratiques. Si ces engagements se traduisent par des pratiques objectives, le sens qui leur est conféré varie selon le type d'engagement et selon le profil et le parcours de vie des personnes engagées.

2.1. Chez les natifs, des engagements d'affiliation.

2.1.1.L'attachement au pays et à la communauté comme motif d'engagement : le service rendu à ses proches.

Qu'ils soient restés sans faillir de leur naissance à leur vieillesse dans le pays qui a vu naître leurs parents ou qu'ils l'aient abandonné, pour un temps de la vie, en fonction de leur évolution professionnelle, tous les natifs mettent au cœur de leurs engagements l'attachement au « pays » qui est le leur. « *Q : Et quand vous dites que vous êtes d'ici, c'est important d'être d'ici ? E : Ah pour moi, oui ! C'est essentiel ! Ah !... C'est essentiel. [Et c'est essentiel pourquoi ? Vous pourriez m'expliquer, un peu ?] Non... mais c'est toute... surtout que je vous dis, la famille est tellement implantée que... Et puis quand même, ça a été une famille honorable !* » (E, Ardèche,2) C'est d'ailleurs cet attachement au pays qui justifie que les raisons professionnelles qui ont éloigné ces « enfants du pays » laissent la place, sitôt la retraite venue, à un retour quasi filial.⁴ Ce pays est tout à la fois une réalité objective, géographique et climatique mais aussi le support d'une histoire et d'une culture partagées et enfin une création pittoresque où se lie l'imaginaire et le réel. Ce lien au territoire, plus explicite en Ardèche qu'en Creuse, se double, comme nécessairement, d'un attachement à la « communauté humaine » qui y vit, et le fait vivre. Mais il est aussi le support d'une identité revendiquée, offre les assises d'une certaine continuité au long du parcours de vie et justifie que l'on donne de soi. « *Q : Et ça serait plus ces valeurs que vous voudriez lui transmettre ? R : oh ben oui, une fidélité à une certaine tradition. Enfin, moi, j'aimerais bien qu'elle reprenne la maison, par exemple. Mais je sais pas si elle en aura les moyens, ça... [D'accord] Si, ça compte. [Et vous voudriez qu'elle reprenne la maison parce que vous avez beaucoup investi dedans ou... ?] Non, ben non. Parce que c'est la maison familiale, c'est les racines. Montpezat, c'est quand même les racines. Mon mari, aussi loin qu'il remonte, c'est Montpezat.* » (Mme D., Ardèche) .

L'engagement solidaire des retraités des zones rurales ne s'exprime pas sur le même registre que celui des retraités des zones urbaines ou péri-urbaines. Alors que dans le milieu urbain, l'engagement solidaire relève d'un choix librement consenti, et mobilise une capacité de tri et de sélection parmi les diverses sollicitations dont les retraités sont l'objet ; il s'exerce à partir de données d'évidence en milieu rural. La proximité, le fonctionnement en société d'interconnaissance génèrent une **nécessité** d'action en direction des autres, proches, connus et qui se comportent comme obligés. C'est peut-être ici une forme d'expression de la dimension éthique de la proximité du visage de l'autre qui est à l'œuvre et qui mobilise les capacités d'investissement des individus dans l'œuvre collective qui prend sens en visages plutôt qu'en fondements idéologiques. (Levinas, 1982). Qu'ils soient formels ou informels, qu'ils privilégient l'échelon municipal ou la dynamique associative, l'engagement repose sur la conscience aigüe d'un rôle à jouer et du service à rendre. C'est ainsi qu'on peut comprendre les visites bi-hebdomadaires de monsieur E. aux résidents de la maison de retraite.

A travers l'engagement solidaire, ce sont aussi les enjeux de l'appartenance à un collectif intégrateur qui se travaillent. C'est parce qu'on est d'ici, parce qu'on est connu de tous et qu'on apparaît à un moment comme pouvant « rendre service » que l'engagement s'impose, comme d'évidence. Tous les natifs expriment sur ce registre de l'évidence leurs engagements. Il ne s'agit jamais d'une volonté de se mettre en avant ou de se distinguer des autres habitants mais d'apporter sa contribution, comme d'autres l'ont fait avant et le feront ensuite, à la vie de ces communautés villageoises restreintes. On enregistre peu de grands discours sur les motivations de l'engagement ; l'expression est sobre et se limite le plus souvent à un énoncé de dates... et de faits. *Q. « Et vous avez des relations avec les gens de Mazan ? » R : « On y va pas souvent .C'est-à-dire qu'on était au conseil municipal. « Vous ? » « Pendant 18 ans. Maintenant c'est le fils qui y est, il y a pas beaucoup, il y a pas deux cent habitants. » (Mr L. ancien exploitant agricole, Ardèche).* Cette évidence de l'engagement au service d'une communauté rurale s'ancre

⁴ L'existence d'une association nommée « les enfants et amis de Montpezat » met en lumière la teneur de ce lien filial.

aussi dans la forte tradition paysanne et agricole de ces territoires. En effet, l'engagement dans les conseils municipaux est une constante des exploitants agricoles même si elle est aujourd'hui en régression.

2.1.2. Des engagements référencés à des valeurs partagées.

L'inscription dans la communauté locale repose aussi sur un partage de valeurs et de conceptions du monde. Ces valeurs fortes, qu'on retrouve presque chez tous les enquêtés, mais aussi de façon plus explicite chez les anciens exploitants agricoles permettent de définir une conception partagée du vivre ensemble et des nécessaires liens de solidarité. Les pratiques de solidarité sont évoquées tout à la fois comme un devoir mais aussi comme une nécessité : « *on ne peut rien les uns sans les autres* ». et renvoient aux conceptions sociologiques de la solidarité mécanique (Durkheim, 1893) La solidarité apparaît autant comme une valeur que comme un principe d'action. Les solidarités de voisinage, les liens entre proches au sens géographiques et généalogique du terme se fondent sur des principes moraux. « *...] Ben ça, ça a pas tellement changé. Mes valeurs, c'est toujours les mêmes, hein. J'ai pas évolué à ce point là. [Et c'est quoi ? Vous diriez que c'est quoi ?] Ben une certaine morale, enfin... on a été élevé dans la religion catholique, avec le catéchisme, j'ai envoyé ma fille au catéchisme, bon. Il en reste quand même quelque chose.* » (Mme D. Ardèche)

Les gestes de solidarité sont décrits sur le registre du devoir, de la nécessité. « *il faut tendre la main aux gens. Il faut qu'on soit capable de faire quelque chose qui les aide, quelque chose où ils reprennent goût à la vie* ». (Mme B., Ardèche, 1) Ces considérations sur les relations à développer avec ses congénères s'accompagnent du regret d'un temps plus « cordial », où ces pratiques de solidarités étaient de l'ordre de l'évidence. « *Les gens sont moins cordiaux. Ils sont... je sais pas, ils sont plus froids ! Je retrouve pas le visage des anciens. Peut-être c'est nous, peut-être c'est nous qui avons changé ? Alors des fois je me pose la question, je me dis « est-ce que c'est toi ? est-ce la vie qui veut ça ? » peut-être c'est nous ! On voit pas les choses de la même façon. Je sais pas comment vous le voyez madame, mais... C'est vrai que dans le temps c'était tellement amical, c'était tellement... A la porte, on était tous amis ! Je me rappelle moi ! Tandis que maintenant les gens sont plus indifférents. Ils vivent chacun pour soi presque !* » (Mme B., Ardèche)

2.1.3. L'engagement comme affirmation d'une continuité.

En tout état de cause, dans ces engagements solidaires formels, il faut souligner la continuité des expériences antérieures et la permanence des attachements à des instances porteuses de valeurs identitaires qui supportent le sentiment d'exister.

- La continuité d'une lignée

Les personnes natives se définissent par leur appartenance à une lignée. Les générations se succèdent et les plus récentes ont eu pour vocation (Beruf) de poursuivre le travail des ancêtres et de tenir cette place. La fidélité à la lignée ascendante est impérative de même que la fidélité aux logiques et normes communautaires. Chez les exploitants cette inscription dans une lignée se traduit par le fait de vivre le plus souvent dans la même localité mais aussi dans la même maison que leurs ascendants. L'engagement se situe aussi dans cette logique de continuité des actions de ses ascendants. Là encore l'évidence est de mise. Chez les anciens exploitants, on est au conseil municipal de père en fils. « *trente ans il est resté au CM il a pris la suite de mon papa, après c'était lui. Il y avait toujours trois conseillers ici en bas, les enfants prenaient la suite de leurs pères. J'aimais bien. ... et la route c'est pareil, il m'a dit si tu entres au CM, on la goudronnera. Alors je suis allé, le maire il a fait goudronner la route* » (Frères B., Ardèche, 1). Mais cette exigence de la continuité de la lignée familiale s'exprime aussi du côté des générations plus jeunes. « *Non, on aide au comité des fêtes, notre fils est trésorier du comité des fêtes, il est aussi au club de foot, à l'amicale laïque et moi je suis président des anciens combattants. On va au monument aux morts le 8 mai, le 11 novembre. C'est une association locale. On est 12 à Nouziers.* » (Mr C., Creuse). L'engagement au service de la communauté s'inscrit relativement souvent dans une continuité transgénérationnelle. 50 % des

natifs engagés en Ardèche ont eu un parent engagé et/ou un enfant engagé. La situation est différente en Creuse car la mobilité géographique semble être plus importante. Les descendants sont en effet rarement restés au pays. Dans le meilleur des cas, il n'y a pas d'interruption dans la logique familiale de l'engagement. Ainsi Mr E avait un père qui a été pendant 16 ans membre du conseil municipal, lui-même a pris la suite du service à la communauté sous la forme associative et sa fille poursuit les activités qu'il a contribué à mettre en place, notamment à travers l'UNRPA⁵ et le service des aides à domicile. « *[Et justement, quand vous disiez que vous voyez votre fille, qui reprend des activités...] Oh ben ça me fait plaisir ! Mon gendre aussi. Mon gendre, il est président de l'Office du Tourisme. Et puis il s'implique : dans le plan d'urbanisme, ça a tout été refait, bon... y a... il en fait partie. Bon, des tas de choses. Ça, ça me fait plaisir, qu'il s'implique, là. Ah oui ! Oui, oui ! Oui, oui.* » (Mr E. Ardèche, 2).

- La continuité de ce qu'on a été

A travers les divers engagements, l'existence d'une continuité logique de l'existence s'impose : la retraite apparaît majoritairement chez les ruraux et plus encore chez les anciens exploitants agricoles comme la poursuite de leur vie antérieure alors que d'autres enquêtes montrent qu'un fort pourcentage d'urbains envisagent la retraite comme « la possibilité de s'adonner à de nouvelles activités » (Gucher, 2001). L'engagement au service de la communauté n'apparaît pas chez les natifs au moment de la retraite : il est simplement la poursuite des formes de vie antérieures. « *j'y suis rentré en 71 jusqu'en 77 puis 83, puis 89 puis 95, j'ai été premier adjoint entre 71 et 77 je ne me suis pas représenté en 95* » (Mr C., Creuse, 1)

En ce qui concerne les conseils municipaux, il est possible d'observer de véritables carrières d'engagés qui parfois s'étalent sur plus de 50 ans. Les personnes natives engagées au sein des conseils municipaux ne le sont jamais pour un seul mandat. S'enchaînent parfois trois ou quatre mandats avec une progression dans les fonctions : simple conseiller lors du premier mandat, puis adjoint, puis finalement maire de la commune. En général, la retraite ne met pas en cause le renouvellement des mandats à l'exception des communes plus importantes, dans lesquelles la volonté du premier édile est de renouveler l'âge moyen du conseil, mettant ainsi un terme aux engagements des plus âgés. Cependant, on observe toutefois dans les propos recueillis une certaine lassitude liée à l'avancée en âge. Plusieurs personnes expriment la volonté de mettre fin à leurs engagements aux prochaines élections. De même l'engagement associatif trouve ses bornes dans l'apparition de difficultés physiques ou problèmes de santé survenant avec l'avance en âge mais jamais lors du passage à la retraite. « *... Mais je prends de la bouteille et je suis contente que ça se termine, elle le sait, déjà elle se pose la question, mais elle aime tellement la fonction, elle aime tellement le travail que ça demande, malgré tous les soucis que ça occasionne, elle aime tellement ça que je suis sûre qu'elle se représentera à condition bien sûr... A mon avis, je serai peut-être la seule à pas renouveler mon mandat, je sais pas, il a pas trop de relève, il y a trop d'élections en 2007...* ». (Mme C., Creuse, 2)

Mais l'engagement peut exprimer aussi la volonté de ne pas se trouver privé de sa capacité d'initiative et de son sens des responsabilités au moment du passage à la retraite ou encore la souci de ne pas entrer dans la vieillesse. C'est le cas des personnes qui ont eu une carrière professionnelle, au cours de laquelle ils ont tout à la fois trouvé du plaisir mais aussi la possibilité d'exprimer leurs compétences d'initiative et également un statut les distinguant de l'ensemble. Cette volonté de ne pas entrer dans la vieillesse et de trouver une activité et des enjeux à sa hauteur, explicitée par Mme B. en Ardèche (*cf supra*) ne peut se comprendre sans mise en lien avec le statut antérieur des personnes. En effet, les enquêtés qui s'expriment sur

⁵ Fédération nationale née en 1945, impulsée à l'époque par le parti communiste, qui regroupe des associations locales qui ont œuvré pour le développement des clubs du troisième âge et assurent la gestion de services d'aide à domicile.

ce registre ont tous précédemment occupé des fonctions qui leur conféraient une certaine forme de pouvoir, de distinction voire de notabilité.

2.2. Chez les nouveaux arrivés, des engagements répondant à une stratégie d'intégration parfois en lien avec des centres d'intérêts personnels et reposant sur une compétence supposée.

Si les nouveaux installés sur les territoires ruraux investigués ne représentent que 5 personnes sur 24, ils sont 3/5 à exercer une responsabilité. Il est d'ailleurs important de souligner que ces personnes sont toujours, au moment des entretiens, en situation d'engagement alors que la plupart des natifs ont cessé d'exercer les responsabilités qui les ont occupées une part importante de leur vie. Leurs motivations ne sont pas comparables à celles des natifs ou des « enfants du pays »

2.2.1. La compétence supposée.

Leur engagement est le plus souvent décrit comme répondant à une sollicitation externe. Aucune des personnes ne semble s'être proposée d'elle-même pour assumer telle responsabilité. L'entrée dans les conseils municipaux naît d'une requête explicite effectuée par un membre de l'équipe en place ou d'une équipe candidate pour un scrutin proche. Ces sollicitations à l'égard des arrivants renvoient à trois motifs. Le premier réside en la nécessité de trouver des personnes en nombre suffisant pour composer une liste. Certaines des communes des territoires ruraux ne recensant que très peu d'habitants, il est difficile d'arriver à former une liste complète de 9 conseillers municipaux. Les nouveaux venus sont alors potentiellement des candidats. Le deuxième motif peut répondre à une volonté de rajeunissement des instances censées porter une dynamique ou un projet local. L'âge des maires en milieu rural est le plus souvent élevé : il en est de même pour les conseillers. On peut d'ailleurs observer dans l'échantillon que les personnes exerçant encore des responsabilités au sein d'équipes municipales ou d'associations sont âgées de 77 ans et de 84 ans. Les nouveaux venus à l'âge de la retraite apparaissent encore comme jeunes et dynamiques. Enfin, le troisième élément qui justifie le recours à ces « étrangers » est leur compétence supposée. Le fait d'arriver de l'extérieur, d'avoir eu un parcours professionnel différent de celui des autochtones et d'avoir habité en milieu urbain, parfois même Paris, apparaît aux yeux des ruraux natifs, comme un gage de compétence supposée dans un contexte où les références traditionnelles rurales et agricoles ne suffisent plus pour gérer une commune engagée dans des processus d'intercommunalité par exemple. *« je me rappelle plus celles d'avant, en 85, il devait y avoir des élections, c'est dans ces eaux là, on cherchait du monde pour faire l'équipe municipale, ça devait être le voisin qui els avait tuyautés, on m'a demandé si je voulais en faire partie, alors moi, bonne poire, si vous pensez que je peux rendre service, je veux bien, alors j'ai été élu, ça devait être en 91, c'est mon troisième mandat, ça fait 17 ans, en principe je termine en 2008. Bon bien, élection du maire puis des adjoints, ben t'es le plus jeune, premier adjoint. Je me souviens je leur ai dit, vous croyez que je vais me démerder, ils m'ont dit tu feras comme les autres, c'est tout ce qu'ils m'ont répondu, j'ai été deux fois premier adjoint et maintenant je suis maire, mais après c'est fini, faut aller cavalier, non ça va plus. »*(Mr B., Creuse, 1)

2.2. 2. Une stratégie d'intégration.

Cependant, même si les sollicitations sont avant tout externes, les personnes concernées ont accepté d'y répondre le plus souvent dans une logique d'intégration. L'engagement dans un conseil municipal est la garantie de connaître rapidement la commune et ses habitants et même certains natifs soulignent à quel point le conseil a été support de leur vie sociale et de leur sentiment d'intégration. Ainsi, à travers les fonctions que les nouveaux arrivés ont accepté d'exercer, se joue principalement une logique de création de liens et une volonté de ne pas rester en marge de la vie du pays. *« Vous vous sentez bien intégrée ? Ah ça oui, pratiquement,*

dès le début, vous savez on n'a pas joué les parisiens qui arrivent, dès le début, on a été bien accueillis, dès le début, j'ai apprécié ma voisine qui est décédée depuis, elle m'a fait une liste, elle m'a dit : vous avez le boucher qui passe tel jour à telle heure, le boulanger tel autre... bien je vous assure que j'ai apprécié, (...)Q : Et quand vous êtes arrivé de la part de la mairie ? R : c'était en 94, Evelyne était déjà conseillère, elle a fait une liste, elle cherchait des nouveaux, elle allait chez les nouveaux arrivants, il n'y en avait pas beaucoup à l'époque, alors c'est vrai, on avait jamais eu l'idée de faire ça, parce que moi la politique, ben moi j'ai mes idées, j'ai jamais fait partie d'un parti, si j'étais gaulliste, si à l'époque où on a vécu, c'était normal, je trouve, et puis mes idées sont restées là, et puis vous savez, je suis un peu la seule... mais c'est pas pour ça, ce qui prouve qu'on peut avoir des idées différentes et très bien s'entendre, parce que moi je vois, je m'entends très bien avec Evelyne qui n'a pas du tout mes idées et on est pratiquement amies, ; on a des affinités, c'est des choses qui se commandent pas... »(Mme C., Creuse, 1). En effet, l'installation à la retraite dans des territoires ruraux isolés n'est pas toujours facile. Il s'agit au fond d'une confrontation de milieux, de cultures, de pratiques sociales... « c'est moi qui me suis présenté, j'ai été voir quelques personnes que je connaissais un peu, j'aurais pu rester plus longtemps mais en plus j'étais pas dans mon milieu. Ici ils sont communistes, je n'étais ni communiste, ni socialiste, je fais pas de politique, les gens votent pour ceux qui sont communistes dans la Creuse, c'est pas une région riche, ils sont très à gauche, disons qu'ils sont socialistes... quand il faut voter, ils votent communistes. »(Mr R., Creuse, 1). Pour les personnes récemment arrivées, l'installation a fait l'objet d'une décision individuelle ou de couple et le choix du secteur ne doit rien à l'implantation d'une famille souche. Ces individus se racontent sur le registre de l'aventure individuelle, du choix d'un changement de vie. Mais ils sont conscients de la nécessité de créer des liens. « H : On nous a dit qu'on était complètement fou ! [rires] [C'est qui, on ?] La rumeur. Les amis de Reims. Vous vous rendez pas compte, à votre âge, partir comme ça, vous ne retrouverez pas d'ami, vous allez complètement isolés, vous allez... et en fin de compte, bon, ben, on trouve des... des gens dans le village, qui sont quand même des gens sensés. J'ai retrouvé des amis, et puis... Et puis au bout de... de six mois ou d'un, oh oui, au bout de 6 mois que j'étais au cours de gym, ils ont vu que j'étais dynamique, que j'aimais ça, première réunion : on m'a nommée présidente du cours de gym ! [rires] Donc, d'être présidente du cours de gym, ça m'a introduit un petit peu, si vous voulez, dans, dans le village, dans les réunions, où il fallait être présent, et c'est comme ça que j'ai fait ma... » (Mme H., Ardèche, 1). Cependant, si ces engagements permettent de tisser des liens et de gagner une certaine intégration, ils n'autorisent pas pour autant l'affiliation si présente dans les propos des natifs. « parce que, bon, je suis toujours une étrangère... Ça fait quand même 30, plus de 30 ans qu'on est là, on venait en vacances, on venait là-haut, on était... considéré comme des étrangers. »(Mme H. Ardèche, 1)

2.2.3. L'intérêt personnel/hédonisme de la retraite.

Par ailleurs, alors que les natifs expriment avant tout le souci de la communauté et la volonté de se consacrer à l'intérêt général, les personnes récemment arrivées font, à travers leurs engagement le lien entre des stratégies d'intégration et la recherche de leur plaisir personnel. L'engagement associatif s'exprime alors davantage dans des activités sportives ou de loisirs que dans des activités à vocation « sociale » au service de toute une communauté. Les deux personnes implantées sur le territoire à l'âge de la retraite qui investissent dans des associations sont pour l'une présidente de la gymnastique volontaire et pour l'autre vice-président du cyclo-club. Leur intérêt personnel s'est trouvé à un moment à la croisée des attentes d'un groupe restreint et thématique dont ils faisaient partie et c'est ainsi qu'est née la prise de responsabilité. « Oui, ma femme elle est au comité des fêtes de Linard, moi je suis vice président du cyclo-club de Bonnat, sinon je veux pas faire partie de trop de trucs, déjà le cyclo-club me prend pas mal de temps, les réunions et tout, quand il y a les courses, comme on organise des courses et tout, et puis là, il fait pas beau, mais la semaine dernière, j'ai passé 2 après midis sur le vélo, pendant ce temps on fait rien, comme j'ai pris une licence pour courir, faudrait que je fasse 3 fois, mais là en ce moment, c'est pas trop le temps, faut faire du home trainer, mais c'est pas pareil, cette semaine la semaine elle est foutue, je pourrai en faire que

dimanche, je fais des courses, mais pas beaucoup, l'année dernière, j'en ai fait qu'une parce que je m'étais fait mal aux jambes, je fais des courses UFOLEP. Le footing, ça va avec l'entraînement du vélo, là cette année, le VTT, j'en fais plus parce que ça coûte trop cher, il y a 2 ans avec les copains on faisait du VTT, l'hiver on faisait du VTT, et puis l'été on faisait du vélo de route, mais maintenant on fait que du vélo de route, parce que le VTT ça revient trop cher. . » (Mr D., Creuse, 2). Le choix initial était bien celui de l'intégration sociale mais par le truchement d'un groupe restreint de pairs partageant au moins un centre d'intérêt commun, ici le sport. « Eh ben, l'intégration, en fait, je pense que c'est un petit peu par la gymnastique. Parce que j'étais plutôt sportive, j'ai toujours aimé la gym, et j'ai su par madame X, qui sait tout dans le village, qu'il y avait un cours de gym. « oh », ben, j'ai dit « j'irais bien ». (Mme H., Ardèche, 1)

La prise de responsabilité combine donc ici une logique d'intégration et des préoccupations plus hédonistes, centrées sur l'intérêt individuel. Ces engagements reposent sur l'expression d'un besoin de loisir ou sur la volonté de « prendre soin de soi » qui ne sont pas encore totalement admises par les ruraux d'origine que nous avons rencontrés. Ces éléments introduisent d'ailleurs une nette distinction entre les engagés des conseils municipaux et d'associations à vocation sociale et les engagés dans des associations culturelles ou sportives. Il faut souligner qu'aucun des natifs de notre échantillon ne se trouve engagé dans ce type d'association.

Pour conclure de façon tout à fait provisoire ce travail, nous pouvons affirmer la validité de notre hypothèse de départ, portant sur la nécessité de repenser l'engagement des personnes retraités dans ses aspects formels et informels mais aussi comme pouvant s'analyser dans sa dimension objective et présente et dans ses aspects subjectifs. La cessation des activités liées à des engagements formels ne semble pas ici correspondre à un désengagement vécu. La dynamique objective de l'engagement passé se poursuit dans un vécu subjectif d'intégration et de participation. Diverses figures d'engagés pourraient être construites, reposant sur la combinaison des formes de la participation et la pluralité du sens qui lui est conféré. Enfin, la notion de compétence (Bourdieu, 1992) est aussi à interroger. Nos enquêtés ne mettent pas en doute leur compétence à assumer certaines responsabilités. Mais ils la fondent sur leur inscription territoriale ancestrale ou sur la sollicitation dont ils ont fait l'objet.

Bibliographie :

- Bourdieu P., *La distinction*, (1992), Paris, Editions de Minuit.
Durkheim E., *De la division du travail social*, (1960), Paris, Editions PUF.
Gucher C., *Les attentes des nouvelles générations de retraités*, (2001), rapport de recherche, Grenoble, CPDG-Conseil général 38.
Hervieu B, Viard J., *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*,(1996) La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube..
Levinas E. (1982), *Ethique et infini*, Paris, Editions Fayard.
Pennec S. (2004), « Les tensions entre engagement privé et engagements collectifs, des variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux », *Lien social et Politiques*, n° 51, pp. 97-107.